

la Société, a donné lecture d'un court aperçu des découvertes géographiques les plus importantes et des voyages exécutés dans toutes les parties du monde dans le courant de l'année 1852.

LETTRE DE M. FAIDHERBE

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CENTRALE
DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Saint-Louis, le 12 mars 1853.

MONSIEUR,

Me trouvant au Sénégal comme chef de service du génie et ayant l'intention d'y demeurer quatre ou cinq ans, je désirerais vivement profiter de ce séjour prolongé pour faire faire, si c'était possible, quelques pas à la géographie et à l'ethnologie de l'Afrique septentrionale.

J'ai habité l'Algérie six ans, dont deux tout à fait dans le sud, à Bou-Saada; j'y ai acquis une connaissance assez complète des mœurs et de la langue arabe; j'ai ensuite parcouru la Kabylie pendant un an.

Le désir de m'occuper de la géographie et de l'histoire de l'Afrique septentrionale est un des principaux motifs qui m'ont fait demander la résidence du Sénégal. J'ai déjà trouvé un sujet d'études très intéressant dans les tribus de la rive droite, qu'on a toujours désignées sous le nom de Maures.

C'est un mélange de tribus arabes et de tribus ber-

bères. On y parle deux langues : l'une est l'arabè ; c'est un dialecte presque identique avec celui de l'Algérie ; l'autre est un dialecte berbère, que j'étudie en ce moment et qu'on appelle *zenaga*.

Les deux races vivent côte à côte dans des rapports singuliers dont elles n'offrent pas un seul exemple en Algérie, où elles se touchent partout.

L'histoire des faits qui ont amené cette combinaison des vainqueurs et des vaincus doit être curieuse, et j'espère obtenir assez de renseignements et de fables pour démêler un peu la vérité.

Si vous aviez la bonté de me donner quelques conseils, de m'indiquer quelles sont, dans l'état actuel de la science, les questions à étudier, les problèmes à résoudre, les quelques années que je dois passer au Sénégal et les voyages dans l'intérieur que mon service me force à entreprendre souvent, me mettraient peut-être à même de me rendre utile aux sciences que j'aime le plus et auxquelles je consacre tout le temps que me laisse mon service.

C'est à cause de l'intérêt que vous leur portez et des services signalés que vous leur avez rendus que j'ai pris la liberté de m'adresser à vous (1).

J'ai l'honneur d'être, etc.

L. FAIDHERBE,

Capitaine du génie à St-Louis.

(1) Voyez le mémoire de M. Faidherbe, inséré au commencement de ce numéro, page 89.